



# Diagnostic culturel de la région du Bas-Saint-Laurent

et

Enjeux de développement des arts et de la culture 2013-2018

Mars 2013

Culture  
et Communications  
Québec 

  
**Conseil de  
la culture**  
DU BAS-SAINT-LAURENT  
  
unréseaucréateur

  
**Conférence  
régionale des élus**  
Bas-Saint-Laurent  
*vision et concertation*



## Mise en contexte et étapes de réalisation

---

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a reçu de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) et de la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications (MCC) le mandat d'élaborer un diagnostic du secteur culturel bas-laurentien. L'objectif consiste à identifier les enjeux et les orientations à prendre en matière de développement des arts, de la culture et des communications (médias communautaires) au Bas-Saint-Laurent pour les prochaines années. Cette démarche s'inscrit en continuité du processus mené en 2006, alors que le milieu avait adopté quatre enjeux prioritaires en vue de favoriser le développement du secteur pour les cinq années à venir. Le bilan des actions réalisées depuis pour répondre à ces enjeux laisse voir que des avancées importantes ont été effectuées. Cependant, le développement des arts et de la culture est un exercice qu'il faut envisager sur une longue période ; pour ce faire, il est essentiel de se donner des objectifs et une vision à long terme, de façon à inscrire les actions dans une perspective de développement durable.

L'élaboration de ce diagnostic s'est fait en parallèle de l'exercice entrepris par la CRÉ vers la réalisation du plan de développement régional 2013-2018. Les enjeux et orientations retenus par le milieu culturel seront proposés à la CRÉ afin d'orienter le choix des priorités de développement culturel à inclure dans la planification régionale. De même, le Conseil de la culture s'appuiera sur le diagnostic régional pour réaliser son propre plan de développement 2013-2015. Ainsi, les résultats du diagnostic guideront les interventions des principaux partenaires du milieu culturel quant aux actions à entreprendre et aux projets à soutenir en arts et culture au Bas-Saint-Laurent au cours des prochaines années.

### La réalisation de ce mandat s'est déroulée en six étapes :

1. Un bilan des enjeux de développement des arts et de la culture adoptés pour la période 2006-2011
2. L'élaboration du diagnostic du secteur culturel du Bas-Saint-Laurent (forces et faiblesses, opportunités et contraintes)
3. Une consultation auprès des milieux artistiques et culturels et des partenaires ciblés du milieu afin de discuter des enjeux et orientations à retenir pour favoriser le développement des arts, de la culture et des communications dans la région
4. La rédaction d'une proposition d'enjeux et d'orientations de développement des arts et de la culture
5. Une dernière consultation régionale afin de valider la proposition d'enjeux
6. Dépôt des enjeux à la CRÉ en mars 2013

Précisons que certaines préoccupations incontournables ont été prises en compte tout au long du processus, à savoir le développement durable, la place des technologies et le contexte économique.

Les pages suivantes présentent la version synthèse du bilan des enjeux de développement adoptés en 2006. La version intégrale est disponible sur le site Web du Conseil de la culture dans la section Publications. Vient ensuite le diagnostic du secteur culturel dans sa version intégrale ; un tableau synthèse permettant d'obtenir un portrait de la situation en un coup d'œil est disponible en annexe. Enfin, les enjeux de développement des arts et de la culture, tels qu'adoptés en consultation régionale, concluent le document.



## BILAN SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE AU BAS-SAINT-LAURENT – 2006-2010

Ce document est la version synthèse du bilan des enjeux de développement des arts et de la culture adoptés par le milieu culturel bas-laurentien en 2006. Pour faciliter la lecture, nous avons illustré l'atteinte des objectifs à l'aide de symboles : ✓ signifie que l'objectif est atteint ou du moins, que plusieurs actions significatives ont été réalisées et que le travail continue dans le même sens; ± signifie qu'une partie de l'objectif est atteint, mais qu'il reste beaucoup de travail à faire; ✗ signifie que l'objectif n'est pas atteint.

### ENJEU 1

#### Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes : création, production, diffusion et formation

Objectifs visés en 2006	Résultats atteints	Commentaires
1.1 Accès à du financement pour les artistes	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 ententes spécifiques (CALQ-CRÉ-Commission jeunesse) ciblant particulièrement les artistes de la relève (2006-10 et 2010-13) – Artistes à mi-carrière admissibles dans la 2<sup>e</sup> entente</li> <li>Nouveau volet à l'entente 2010-2013 : soutien à la création d'œuvres en lien avec la culture forestière</li> </ul>
1.2 Développement de la relève artistique	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet relève piloté par le Conseil de la culture : réalisation d'une étude et d'un plan d'action, coaching et outils d'aide à la gestion de carrière</li> </ul>
1.3 Accès à du financement récurrent pour les organismes	±	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien pour des projets ponctuels dans le cadre des ententes régionales : permet à certains d'atteindre un niveau de financement acceptable</li> <li>Participation notable de la région au programme Mécénat Placements culture : 3<sup>e</sup> région à recevoir le plus de subventions du CALQ dans le cadre de ce programme</li> <li>Difficulté pour les organismes qui n'ont pas accès à l'aide au fonctionnement des instances nationales d'obtenir un financement de base récurrent</li> </ul>
1.4 Accueil aux organismes en émergence	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ententes régionales ont permis de soutenir quelques organismes émergents, en plus de favoriser, pour d'autres, l'accès aux programmes réguliers des instances nationales</li> </ul>
1.5 Consolidation des emplois existants, stabilisation des ressources humaines	±	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement octroyé dans le cadre des ententes régionales dont le CALQ est partenaire exclut les dépenses salariales liées aux emplois permanents</li> <li>L'offre structurée de formation continue et le soutien au perfectionnement sur mesure contribuent à professionnaliser les travailleurs culturels et favorisent la stabilisation des ressources humaines.</li> </ul>
1.6 Consolidation et mise aux normes des infrastructures culturelles	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>74 projets réalisés depuis 2006 grâce aux programmes du MCC</li> </ul>
1.7 Valorisation et renforcement de l'approche réseau	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveautés : Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent, Circuit des créateurs, regroupement promotionnel de 4 musées rimouskois, Table des agents de développement culturel du Bas-Saint-Laurent, Table de concertation régionale du Conseil du patrimoine religieux du Québec</li> <li>Réseaux existants : Conseil de la culture, CRSBP, ROSEQ, Métiers d'art Bas-Saint-Laurent</li> </ul>
1.8 Accès à de la formation continue et au développement professionnel	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>Service de formation continue du Conseil de la culture, utilisé et apprécié du milieu culturel et artistique</li> </ul>
1.9 Accès à de la formation universitaire de 1 <sup>er</sup> cycle interdisciplinaire en arts	✗	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarches auprès de l'UQAR – 4 rencontres – sans résultats pour le moment</li> <li>Création d'un programme court de 2e cycle en Étude de la pratique artistique</li> </ul>

## BILAN SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE AU BAS-SAINT-LAURENT – 2006-2010

### ENJEU 2

#### Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique

<i>Objectifs visés en 2006</i>	<i>Résultats atteints</i>	<i>Commentaires</i>
2.1 Renforcer le positionnement des arts et de la culture auprès des élus municipaux	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance par la CRÉ du Conseil de la culture à titre d'interlocuteur privilégié en arts et culture dans la région</li> <li>• 7 MRC emploient un agent de développement culturel et 6 d'entre elles ont adopté une politique culturelle et un plan d'action</li> <li>• Étude sur l'apport économique de la culture : démonstration des effets positifs de ce secteur sur la vitalité régionale</li> <li>• Sensibilisation des élus dans le cadre des travaux d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture</li> </ul>
2.2 Accroître la participation des instances municipales et régionales, notamment par la bonification du contenu, de la portée et de l'efficacité des ententes de régionalisation et des politiques et ententes de développement culturel	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs instances municipales et régionales contribuent de façon significative au soutien du secteur culturel, notamment par le biais de divers partenariats locaux et régionaux</li> <li>• <b>Plus de 5 M\$</b> injectés depuis 2005 dans le secteur des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent par le biais des 10 ententes de développement culturel (MRC, villes, MCC), des 4 ententes régionales spécifiques (CRÉ, CALQ, MCC, Commission jeunesse, ATR Bas-Saint-Laurent, ATR Gaspésie, villes de Matane et Rimouski, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire) et d'une entente de services avec l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) concernant le loisir culturel</li> </ul>
2.3 Approfondir les relations avec le secteur du tourisme	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bon rapprochement s'est effectué au cours des dernières années</li> <li>• ATR Bas-Saint-Laurent partenaire depuis 2006 d'une entente régionale</li> <li>• ATR Gaspésie se joint à l'ATR Bas-Saint-Laurent comme partenaire à l'entente régionale 2011-2012, pour les 3 MRC qui chevauchent les deux territoires touristiques</li> <li>• Création d'un site web dédié au tourisme patrimonial</li> </ul>
2.4 Approfondir les relations avec le monde de l'éducation	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif atteint en partie : des démarches concrètes ont été entreprises afin de rapprocher les milieux scolaires et culturels</li> <li>• Rencontres entre le Conseil de la culture et les comités culturels de 3 commissions scolaires afin de cibler des pistes de travail en dehors du programme La culture à l'école</li> <li>• Création d'un comité régional culture-éducation formé de représentants du milieu culturel, des commissions scolaires, du MELS, du MCC et du Conseil de la culture</li> <li>• Élaboration d'un répertoire régional à partir du répertoire national de ressources culture-éducation</li> <li>• Publication par la MRC de Rivière-du-Loup de <i>L'@ccès facile à la culture : un guide sur les activités culturelles et artistiques</i></li> </ul>

## BILAN SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE AU BAS-SAINT-LAURENT – 2006-2010

### ENJEU 3

Intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif de la région

<i>Objectifs visés en 2006</i>	<i>Résultats atteints</i>	<i>Commentaires</i>
3.1 Renforcer le sentiment identitaire, la fierté locale et régionale et l'appartenance à la culture bas-laurentienne	±	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficile d'évaluer l'atteinte de cet objectif</li> <li>• Plusieurs politiques culturelles adoptées par les villes et les MRC de la région mentionnent le renforcement de l'identité locale comme principe directeur ou axe d'intervention</li> <li>• Concours régional des Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent : participation des élus, implication des MRC</li> </ul>
3.2 Intervenir en conservation et mise en valeur du patrimoine paysager, bâti, religieux, immatériel (savoir-faire) et des petits patrimoines	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif atteint en partie : plusieurs actions concrètes ont été réalisées et plusieurs projets ont été soutenus, mais il reste du travail à faire vu l'ampleur des besoins</li> <li>• Fonds du patrimoine culturel québécois : près de 3,5 M\$ investis dans la région depuis 2006 pour 31 projets, dont 3 bibliothèques érigées dans des presbytères</li> <li>• Programme de restauration des églises géré par le Conseil du patrimoine religieux du Québec : 6,2 M\$ investis au Bas-Saint-Laurent pour 28 projets</li> <li>• Projet-pilote au Kamouraska touchant la conservation et la mise en valeur des petits patrimoines : 25 projets soutenus</li> <li>• Fonds tourisme et patrimoine, volet spécifique de l'entente sur la valorisation et le développement des arts et de la culture 2006-2009 : 14 projets soutenus</li> <li>• Mobilisation régionale en regard du patrimoine religieux : colloque régional sur l'avenir des églises au Bas-Saint-Laurent en 2009, colloques dans les MRC de La Matapédia, de La Mitis et des Basques par la suite</li> <li>• Table régionale des paysages et contribution de Ruralys à la sensibilisation sur la question paysagère</li> <li>• Depuis 2006, augmentation du nombre de biens cités par des municipalités de la région dans le cadre de la Loi sur les biens culturels</li> <li>• Depuis 2006, deux biens ont été classés monuments historiques</li> </ul>

## BILAN SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE AU BAS-SAINT-LAURENT – 2006-2010

### ENJEU 4

#### Améliorer l'accessibilité à la diversité de l'offre culturelle régionale et développer les publics

<i>Objectifs visés en 2006</i>	<i>Résultats atteints</i>	<i>Commentaires</i>
4.1 Meilleur soutien aux bibliothèques municipales	±	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de la lecture : projet réalisé par le CRSBP, mesures prévues dans plusieurs ententes de développement culturel</li> <li>• Depuis 2010, le nombre de bibliothèques publiques respectant la norme d'heures d'ouverture prévue au protocole de gestion du CRSBP a augmenté de 3 %</li> <li>• 21 bibliothèques réaménagées depuis 2006, dont une première dans une église (Saint-Jean-de-Dieu)</li> <li>• Réalisation d'un colloque sur l'avenir des bibliothèques dans la MRC de Témiscouata</li> </ul>
4.2 Reconnaissance et soutien aux organismes de formation en arts pour une plus large et une meilleure desserte de leur territoire	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2006, levée du « moratoire » sur le financement des organismes de formation spécialisée en arts et soutien de 4 nouveaux organismes</li> <li>• Objectif atteint en partie : les organismes qui bénéficiaient déjà du programme d'aide au fonctionnement du MCC ont vu leur niveau de financement ajusté, mais les sommes accordées n'ont pas été indexées depuis des années</li> </ul>
4.3 Accroître la visibilité des activités et des organismes, entre autres par une couverture médiatique plus importante	✓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très bonne collaboration des stations régionales de la Société Radio-Canada afin de promouvoir les activités culturelles se déroulant dans la région</li> <li>• La station régionale de Télé-Québec est partenaire de plusieurs activités culturelles</li> <li>• Large place faite aux arts et à la culture notamment dans le journal Le Mouton Noir, le magazine La Rumeur du Loup et sur la Vitrine du Bas-Saint-Laurent</li> <li>• Présence sur le web de la majorité des intervenants culturels et artistiques de la région et plusieurs d'entre eux utilisent les médias sociaux</li> <li>• Plan de communication du Conseil de la culture : bonifier la notoriété du Conseil et accroître la visibilité de ses membres</li> <li>• Outils promotionnels mis en place par le Conseil : L'ardoise Express, Répertoire des membres sur le site web, Mémo'Art et culture</li> </ul>



# Diagnostic culturel de la région du Bas-Saint-Laurent

Ce diagnostic culturel a pour objectif de faire état de la situation actuelle du secteur culturel bas-laurentien : il met en lumière les forces et les faiblesses qui le caractérisent et permet de cerner les opportunités et les contraintes ayant un impact sur l'essor du secteur culturel.

Le diagnostic a été élaboré en s'appuyant sur divers documents de références, parmi lesquels le Portrait statistique régional en culture pour le Bas-Saint-Laurent, réalisé par le MCC, fut une source importante. Bien qu'il y ait souvent certaines nuances à apporter à l'interprétation de statistiques, lesquelles reflètent une partie de la réalité, il n'en demeure pas moins important d'étayer certaines affirmations avec des données objectives. La liste complète des documents consultés est présentée à la dernière page. Les chiffres en exposant à la fin de certains énoncés réfèrent à la numérotation des références, indiquant ainsi la source des informations présentées. Par ailleurs, certains énoncés s'appuient sur des constats effectués au fil des ans par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires.

## 1 - L'environnement : territorial, démographique, socioéconomique

---

Le Bas-Saint-Laurent s'étend sur un vaste territoire à faible densité de population : 200 067 habitants (2010), lesquels représentent 2,5 % de la population québécoise, sont répartis dans 114 municipalités, dont 42 sont dites dévitalisées.<sup>4,9</sup> La majorité des municipalités est implantée le long du fleuve Saint-Laurent. La région est toutefois reconnue pour l'occupation de son haut-pays et la vitalité de son milieu rural.

- 70 municipalités comptent moins de 1 000 habitants
- 29 municipalités ont entre 1 000 et 1 999 habitants
- 12 municipalités ont entre 2 000 et 9 999 habitants
- 3 agglomérations riveraines comptent entre 10 000 et 49 999 habitants

Avec ses 54 000 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe 27 % de la population de la région. La MRC de Rivière-du-Loup suit avec 17 %, puis viennent les MRC de Kamouraska (11 %), de Matane (11 %), du Témiscouata (11 %), de La Mitis (10 %), de La Matapédia (9 %) et des Basques (5 %).<sup>4</sup>

Enfin, la région fait face à un déséquilibre de la pyramide des âges, en raison d'un vieillissement de la population plus important que dans l'ensemble du Québec : 51 % de la population du Bas-Saint-Laurent est âgée de 45 ans et plus contre 44 % dans l'ensemble du Québec.<sup>6</sup>

### FORCES

- 1.1** Bien que la région enregistre une baisse démographique dans la dernière décennie, le rythme de cette baisse s'est atténué au cours des dernières années, particulièrement depuis 2006.<sup>6</sup>
- 1.2** Depuis 2002, les populations des MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup sont en croissance.<sup>4</sup>
- 1.3** La diversification de l'économie régionale fait que la croissance des industries de services est plus forte depuis 2004 que celle des industries productrices de biens. Dans les industries de services, on compte le secteur des arts, des spectacles et des loisirs, dont la hausse est la plus importante (9,7 %).<sup>4</sup>
- 1.4** En 2011, le taux de chômage a diminué à 8 %, son plus bas niveau depuis dix ans.<sup>11</sup>

## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

- 1.5** Au niveau de la formation générale des jeunes au secondaire, le taux de décrochage est plus faible au Bas-Saint-Laurent qu'ailleurs au Québec.<sup>6</sup>

### FAIBLESSES

- 1.6** Le niveau de scolarité de la population bas-laurentienne est globalement plus faible que dans l'ensemble du Québec, mais comparable à celui des régions éloignées.<sup>6</sup>
- 1.7** La région affiche, d'année en année, un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble du Québec, mais plus faible que le taux moyen des autres régions éloignées. Toutefois, l'écart défavorable qu'enregistre le Bas-Saint-Laurent avec la province tend à diminuer depuis les onze dernières années.<sup>6, 10, 11</sup>
- 1.8** Le revenu personnel disponible par habitant du Bas-Saint-Laurent est inférieur à celui de l'ensemble du Québec et même à celui des autres régions éloignées.<sup>6</sup>

## 2 – Le milieu artistique et culturel

---

L'activité artistique et culturelle dans la région est dynamique : elle couvre les sphères de la création, de la production, de la diffusion et de la formation, et ce, dans la plupart des disciplines. La région compte un bon nombre d'institutions culturelles professionnelles bien enracinées dans le milieu : des musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation, des diffuseurs en arts de la scène, des bibliothèques, des organismes de formation artistique, des festivals et événements artistiques. Certains organismes culturels ont une reconnaissance nationale, voire internationale. Par ailleurs, le milieu culturel bas-laurentien s'appuie sur une forte tradition de concertation et de travail en réseau, en plus de compter sur l'implication de nombreux bénévoles. Enfin, le Bas-Saint-Laurent se caractérise par la richesse de son patrimoine bâti, paysager et immatériel.

### FORCES

- 2.1** En 2006, l'ensemble des activités culturelles de la région représente des dépenses de 129 M \$ et contribue pour 98,7 M \$ au PIB régional, soit 1,5 %.<sup>8</sup>
- 2.2** Le secteur culturel crée 1 250 emplois directs à temps plein. En tenant compte des emplois indirects, il génère environ 1 659 emplois, soit 1,8 % de l'ensemble des emplois dans le Bas-Saint-Laurent.<sup>8</sup>
- 2.3** La présence d'artistes de la relève dans la région s'est accrue au cours des dernières années.
- 2.4** Les secteurs des arts visuels et des arts de la scène se démarquent particulièrement dans la région quant au nombre d'artistes et d'organismes y oeuvrant.
- 2.5** En arts de la scène, la région compte 6 organismes de production soutenus par le CALQ, comparativement à 3 en moyenne pour les autres régions éloignées. Ainsi, bien que la création soit davantage présente dans les grands centres, le Bas-Saint-Laurent se positionne bien.<sup>6</sup>
- 2.6** Le secteur des arts numériques, cinéma et vidéo a connu un développement remarquable au cours des dernières années avec, entre autres, la présence de plusieurs maisons de production, l'ouverture du Centre de développement et de recherche en imagerie numérique (CEDRIN) du Cégep de Matane ainsi que par la création des programmes Techniques de réalisation de films documentaires et Conception et réalisation de films Web au Cégep de Rivière-du-Loup.

## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

- 2.7** On constate une certaine effervescence dans le secteur livre et littérature avec l'émergence de nouveaux auteurs, le développement de la littérature orale (conte, spectacle littéraire, slam), la présence d'organismes bien implantés et actifs : le Salon du livre de Rimouski, le CLAC, le Camp littéraire Félix, les Éditions Trois-Pistoles, le CRSBP, les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles.
- 2.8** Le secteur des métiers d'art jouit d'une meilleure visibilité grâce aux outils développés par la Corporation Métiers d'art Bas-Saint-Laurent.
- 2.9** Le nombre d'institutions muséales est plus élevé dans le Bas-Saint-Laurent que dans la moyenne des régions éloignées.<sup>6</sup>
- 2.10** La région se caractérise par un nombre important d'immeubles et de sites patrimoniaux classés par le ministre de la Culture et des Communications (24) et d'éléments du patrimoine immobilier cités par les municipalités (78).<sup>6</sup>

### FAIBLESSES

- 2.11** Malgré certaines avancées au cours des dernières années, les conditions de pratique des artistes, artisans et écrivains demeurent difficiles en raison de l'insuffisance de fonds pour l'octroi d'un plus grand nombre de bourses.
- 2.12** De même, malgré certains efforts de consolidation, la situation financière de la majorité des organismes culturels est fragile.
- 2.13** L'accès au financement pour les artistes à mi-carrière demeure une problématique importante dans la région, comme ailleurs au Québec.
- 2.14** En arts de la scène et en arts visuels, on constate un manque de lieux de création, particulièrement des locaux de répétition et des lieux de diffusion. De plus, certains lieux de création et de diffusion existants sont vétustes.
- 2.15** Malgré les efforts de certains diffuseurs locaux, il demeure difficile pour les artistes bas-laurentiens des arts de la scène d'être diffusés dans la région. Par ailleurs, il est difficile pour les lieux de diffusion émergents d'être soutenus pour présenter des artistes, tant de la région que d'ailleurs.
- 2.16** Dans la région tout comme ailleurs au Québec, l'aspect mise en marché demeure difficile pour les artistes visuels et les artisans des métiers d'art : le marché de l'art est peu développé, il existe peu de galeries privées et de boutiques spécialisées en métier d'art.
- 2.17** Certains aspects du patrimoine régional demeurent préoccupants : pensons notamment à la faible mise en valeur des paysages et du patrimoine immatériel, au manque de connaissances relatives au patrimoine archéologique, à la préservation et au recyclage des lieux de culte, à l'absence d'une réserve régionale en muséologie ainsi qu'à la conservation des phares de l'estuaire bas-laurentien.

## 3 – La participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle

---

Le Bas-Saint-Laurent est la région éloignée qui compte le plus grand nombre de politiques culturelles municipales (11) et d'ententes de développement culturel (10) conclues entre des villes ou MRC et le MCC. Ces villes et MRC représentent plus de 85 % de la population bas-laurentienne.<sup>6</sup> La plupart des ententes de développement culturel de la région comptent, dans leurs plans d'action, des mesures favorisant une participation citoyenne accrue.

### FORCES

- 3.1** Les monuments et sites historiques, les musées, les centres d'exposition en art et les lieux d'interprétation du patrimoine au Bas-Saint-Laurent connaissent une fréquentation supérieure à celle des régions éloignées.<sup>6</sup>
- 3.2** La fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat est supérieure à celle observée dans les régions éloignées et dans l'ensemble du Québec.<sup>6</sup>
- 3.3** Le nombre de bénévoles dans les institutions muséales de la région est nettement supérieur à celui de la moyenne des régions éloignées et à celui de la moyenne de l'ensemble du Québec, ce qui tend à démontrer un intérêt de la population à l'égard des musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation.<sup>6</sup>
- 3.4** La région du Bas-Saint-Laurent est celle parmi les régions éloignées où la pratique de la lecture est la plus répandue. Soulignons également que la fréquentation des salons du livre est plus élevée au Bas-Saint-Laurent que dans les régions éloignées et que dans l'ensemble du Québec.<sup>6</sup>
- 3.5** Au cours des dernières années, le soutien au loisir culturel s'est amélioré dans la région.
- 3.6** La présence des agentes et agents de développement culturels dans les différentes MRC du territoire, dont une partie du mandat consiste à favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.
- 3.7** Plusieurs initiatives de médiation culturelle ont été menées avec succès par des organismes de la région, que ce soit en milieu scolaire ou avec la communauté : à titre d'exemple, pensons au projet Zoom sur ma région d'Espace F à Matane, les projets Jeunesse et communauté de Paraloeil à Rimouski, les créations collectives intergénérationnelles du Théâtre UTIL à Saint-Simon.

### FAIBLESSES

- 3.8** Les institutions muséales du Bas-Saint-Laurent sont moins visitées par la clientèle scolaire que celles des régions éloignées et celles de l'ensemble du Québec.<sup>6</sup>
- 3.9** Le pourcentage de la population bas-laurentienne qui fréquente les bibliothèques municipales est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec. De plus, la région obtient l'un des plus faibles résultats pour le nombre de prêts de documents par habitant, malgré qu'elle soit au premier rang pour le nombre de bibliothèques publiques par habitant.<sup>6 \*\*</sup>
- 3.10** Les taux d'assistance aux spectacles en arts de la scène sont légèrement inférieurs au Bas-Saint-Laurent par comparaison aux régions éloignées et à l'ensemble du Québec, sauf pour les spectacles de musique.<sup>6</sup>

**\*\*** Précisons que selon les acteurs régionaux, cette réalité statistique peut être différente selon qu'une bibliothèque se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Par ailleurs, une bibliothèque peut avoir un taux d'abonnement relativement faible, mais une fréquentation élevée.

## 4 – Les ressources disponibles pour soutenir le développement culturel

---

En 2010-2011, le Conseil des arts du Canada a accordé 44,6 M \$ à des artistes et organismes culturels du Québec, dont 751 000 \$ sont allés à des artistes et organismes du Bas-Saint-Laurent, soit 2 % de l'aide totale octroyée au Québec. En comparaison, 32 M \$ ont été accordés aux artistes et organismes de Montréal, ce qui représente 71,7 % du total, alors que les artistes et organismes de la Ville de Québec ont reçu 4,9 M \$ (10,9 % du total).

En ce qui concerne les autres paliers de gouvernement, la région jouit de l'appui de partenaires importants dont la contribution au développement culturel est significative : le CALQ, le MCC, la CRÉ, les municipalités. Malgré les possibilités offertes par ces ressources, le financement disponible pour soutenir le milieu culturel bas-laurentien est insuffisant pour répondre à l'ampleur des besoins, tant chez les artistes, artisans, écrivains et propriétaires de biens patrimoniaux que chez les organismes culturels.

### FORCES

- 4.1** Les ententes spécifiques conclues au fil des ans avec les partenaires régionaux (CRÉ, Commission jeunesse, ATR Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, villes de Rimouski et de Matane) et nationaux (CALQ, MCC), de même que l'entente en loisir culturel avec l'URLS ont contribué de façon importante au développement des arts et de la culture et ont permis de soutenir la consolidation et l'émergence.
- 4.2** Le rôle et les responsabilités des municipalités en matière de développement culturel se sont accrus au cours des dernières années.
- 4.3** Le Bas-Saint-Laurent compte pour 7 % des demandes acceptées au programme Mécénat Placements culture, un taux de réussite nettement supérieur aux autres régions éloignées : 3<sup>e</sup> position après Montréal et Québec, position équivalente à celle de la Montérégie.<sup>3</sup>
- 4.4** La région compte un bon nombre de travailleurs à l'emploi d'organismes culturels, une main-d'œuvre qualifiée et professionnelle.
- 4.5** Le secteur culturel bas-laurentien s'est structuré en optant pour la concertation et la mise en commun de l'expertise, ce qui a mené à la création de plusieurs réseaux dont le Conseil de la culture, le ROSEQ, le CRSBP, la Corporation Métiers d'art Bas-Saint-Laurent et le Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent. De plus, cette façon de faire a mené, plus récemment, à la création d'un modèle coopératif unique au Canada, soit la Coopérative Paradis.
- 4.6** La présence du Conseil de la culture depuis plus de 35 ans, le seul réseau regroupant les professionnels des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent. Le travail effectué par le Conseil notamment au niveau de la négociation d'ententes régionales spécifiques et du développement de la relève artistique est structurant.
- 4.7** Le service de formation du Conseil de la culture s'est beaucoup développé au cours des dernières années, toujours en favorisant l'accessibilité : l'offre d'activités de formation continue et le soutien au perfectionnement sur mesure contribuent clairement à la professionnalisation des artistes, artisans, écrivains et travailleurs culturels de la région.
- 4.8** La Direction régionale du MCC, par le biais de ses programmes et de son service-conseil, travaille en partenariat avec les acteurs régionaux à assurer le développement culturel du territoire.
- 4.9** La mise en place à l'UQAR d'un programme court de 2<sup>e</sup> cycle en étude de la pratique artistique, d'un Laboratoire d'archéologie et de patrimoine et de deux Universités d'été : l'une en patrimoine et l'autre en lettres et création littéraire.

## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

- 4.10** La présence de Ruralys qui, par son expertise tant au niveau du patrimoine bâti, des savoir-faire techniques et traditionnels, de l'archéologie que de la caractérisation des paysages, contribue de façon significative à la sensibilisation au patrimoine rural.

### FAIBLESSES

- 4.11** La stagnation des budgets dans les programmes réguliers des diverses instances qui soutiennent les organismes.
- 4.12** Les modifications apportées dans certains programmes administrés par des instances fédérales, telles Patrimoine canadien et Téléfilm Canada, ont pour conséquences un accès réduit au financement pour les organismes culturels de tout le pays.
- 4.13** Bien que les ententes spécifiques régionales et les ententes de développement culturel apportent un appui nécessaire aux organismes culturels, leur permettant de réaliser des projets ponctuels, il est impossible d'y rendre admissibles les dépenses de fonctionnement, dont les dépenses salariales liées aux emplois permanents.
- 4.14** Le sous-financement de plusieurs organismes limite les possibilités de consolider leurs ressources humaines. Par le fait même, la région fait face à une difficulté de rétention de ses travailleurs culturels.
- 4.15** Le bassin de travailleurs culturels disponibles à l'emploi est insuffisant pour assurer le comblement des postes de gestion, ce qui oblige plusieurs organismes à recruter à l'extérieur de la région.
- 4.16** Plusieurs organismes qui réalisent une partie de leurs activités grâce à des bénévoles éprouvent des difficultés au niveau du recrutement (assurer une relève) et de la formation de ces ressources. C'est particulièrement le cas pour les bibliothèques affiliées, les événements et les comités de patrimoine.
- 4.17** Peu de municipalités de la région ont adopté une politique d'art public.
- 4.18** L'absence de formation complète de premier ou de deuxième cycle en arts à l'UQAR a un impact sur la rétention des artistes bas-laurentiens de la relève ainsi que sur l'attraction de nouveaux artistes dans la région.

## 5 – Les communications

---

La région bénéficie d'une diversité de médias : de nombreux médias écrits (hebdomadaires, mensuels, publications spécialisées, journaux communautaires), une grande quantité de stations de radio privées, 1 radio communautaire, 1 radio publique, 2 réseaux de télévision publics, 2 réseaux de télévision privés et 4 télévisions communautaires.

### FORCES

- 5.1** Les quatre télévisions communautaires sont très actives et reconnues dans leur milieu respectif. Mettant en valeur leur communauté locale, ces médias jouent un rôle important dans l'affirmation du sentiment d'appartenance de la population.<sup>13</sup>
- 5.2** Les hebdomadaires régionaux et les journaux communautaires sont lus par une grande majorité de la population bas-laurentienne (93 %).<sup>6</sup>

## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

- 5.3** Le Mouton noir, un journal d'opinion et d'information publié six fois par année sur tout le territoire, compte un cahier culturel étoffé, en plus d'offrir un espace d'expression littéraire sur leur site web.
- 5.4** Le magazine La Rumeur du Loup, un mensuel distribué dans 4 MRC et disponible sur le Web, est axé principalement sur la culture artistique, les artistes et les artisans.
- 5.5** Les médias communautaires du Bas-Saint-Laurent contribuent de façon importante à l'accès à l'information au sein des territoires qu'ils desservent ainsi qu'à la reconnaissance du milieu artistique et culturel par la population. <sup>1</sup>
- 5.6** La Vitrine du Bas-Saint-Laurent, portail web régional, reflète de façon avantageuse la vitalité culturelle et artistique de la région. C'est aussi le seul lieu qui présente la réalité régionale sous toutes ses facettes : sociale, politique, économique et culturelle.
- 5.7** La région bénéficie d'un réseau de fibre optique présent dans tous les édifices municipaux, incluant les bibliothèques et les écoles.
- 5.8** L'ouverture de la Maison Radio-Canada – Est du Québec qui produit et diffuse le Téléjournal Est du Québec à partir de Rimouski, incluant une chronique culturelle.
- 5.9** La station régionale de Télé-Québec soutient les organismes en contribuant à la promotion de leurs activités par le biais des capsules Prêt-à-sortir diffusées à la télé et sur le web.

## FAIBLESSES

- 5.10** Peu de médias écrits ont une portée régionale, la plupart des publications ont un rayonnement qui se limite à une ville ou une MRC. En ce qui concerne la couverture radio et télévisuelle, le territoire est morcelé, exception faite d'une émission à la radio de Radio-Canada le samedi matin qui couvre tout l'Est du Québec.
- 5.11** Le programme de soutien aux médias communautaires n'est pas adapté aux réalités des coûts de fonctionnement de ceux-ci.
- 5.12** La couverture médiatique de l'activité culturelle est insuffisante. La visibilité des artistes, artisans, écrivains et organismes culturels de la région demeure limitée.
- 5.13** Les médias écrits de la région font peu de couverture de type critique : pour les artistes, artisans, écrivains et organismes producteurs, il est ainsi difficile de se monter un dossier de presse étoffé.
- 5.14** Les médias nationaux accordent peu de place aux artistes et organismes culturels du Bas-Saint-Laurent.
- 5.15** Les médias communautaires de la région ne sont pas représentés par un organisme de regroupement (réseau).

## 6 – Quelques opportunités et contraintes

---

Pour compléter l'état de situation du secteur culturel bas-laurentien, nous avons identifié certains éléments qui peuvent avoir un impact tant positif (opportunités) que négatif (contraintes) sur le développement du secteur culturel.

### OPPORTUNITÉS

- 6.1** L'adoption par le gouvernement de l'Agenda 21 de la culture du Québec : celui-ci s'appuie sur la reconnaissance de la culture comme une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable et qui appelle l'engagement de nouveaux partenaires, issus notamment des milieux communautaires et économiques.<sup>7</sup>
- 6.2** La reconnaissance accrue de l'impact des arts et de la culture sur la qualité de vie d'une communauté : les collectivités où les arts et la culture sont développés ont plus de facilité à recruter et à retenir la main-d'œuvre spécialisée, en plus d'être des milieux de vie recherchés par les jeunes familles.
- 6.3** Le positionnement du secteur artistique et culturel auprès des élus municipaux de la région s'est beaucoup amélioré au cours des dernières années, grâce entre autres aux ententes ciblées Villes et villages d'art et de patrimoine (agents VVAP), aux ententes de développement culturel et aux ententes spécifiques régionales.
- 6.4** La Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires : le secteur des arts et de la culture doit jouer un rôle majeur dans l'occupation dynamique du territoire et pour contrer la dévitalisation en milieu rural.<sup>12</sup>
- 6.5** Le développement de liens plus significatifs avec les milieux touristiques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.
- 6.6** Le projet de plateforme de réseautage de l'information régionale sur le web qui utiliserait les contenus et les ressources des médias communautaires, coopératifs et indépendants, le tout chapeauté par Télé-Québec.<sup>1</sup>
- 6.7** Les technologies numériques apportent de nouvelles avenues de création, de diffusion et de promotion pour les artistes, artisans, écrivains et organismes culturels.<sup>2</sup> La présence d'un réseau de fibre optique communautaire sur le territoire favorise un positionnement profitable pour la région en matière de technologie numérique. Le CRSBP du Bas-Saint-Laurent porte d'ailleurs un projet d'intégration d'équipements multimédias dans les bibliothèques affiliées et autonomes qui permettraient la diffusion et la création de contenus culturels sur l'ensemble du territoire.
- 6.8** La création d'un comité régional culture-éducation formé de représentants des organismes du milieu culturel, de délégués des commissions scolaires de la région et d'agentes du MELS, du MCC et du Conseil de la culture.
- 6.9** La qualité de vie et le renforcement de la vitalité culturelle sont considérés, par la CRÉ, comme des éléments essentiels pour assurer le développement de la région.
- 6.10** La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel ouvre de nouvelles possibilités, notamment en matière de protection des paysages et propose des outils intéressants pour les municipalités et pour la région.



### CONTRAINTES

- 6.11** Le financement public des arts et de la culture est limité, entre autres en raison du contexte économique des dernières années, de l'état des finances publiques québécoises ainsi que de l'abolition ou des coupures dans certains programmes et sociétés d'État relevant du gouvernement fédéral.
- 6.12** La non-réurrence du soutien financier et le financement par projet plutôt que sur la base du fonctionnement placent plusieurs organismes culturels dans un état de précarité chronique.
- 6.13** Il est difficile de financer certaines initiatives novatrices dans le cadre des programmes réguliers des bailleurs de fonds publics.
- 6.14** Malgré le succès du programme Mécénat Placements culture, les possibilités de partenariat privé dans la région sont limitées et les entreprises privées aptes à s'impliquer sont sollicitées à répétition. De plus, les sièges sociaux de certaines grandes entreprises sont centralisés à Montréal ou Toronto, ce qui rend plus difficile l'acceptation des demandes régionales.
- 6.15** Les exigences de visibilité des donateurs sont parfois trop élevées par rapport à la valeur monétaire de leur contribution. De même, la visibilité accordée à certains commanditaires est parfois disproportionnée par rapport à la valeur de leur commandite, ce qui peut nuire aux démarches de financement des organismes plus petits qui n'ont pas les moyens d'accorder une visibilité équivalente.
- 6.16** Le découpage administratif du territoire différent du découpage touristique rend difficile le développement d'un sentiment d'appartenance et les interventions structurantes en tourisme culturel.
- 6.17** L'évolution des technologies numériques soulève de nouveaux enjeux relatifs aux conditions de pratique des artistes (droit d'auteur) de même qu'à la diffusion et la conservation des oeuvres.<sup>2</sup>
- 6.18** La difficulté à recruter et retenir des travailleurs culturels qualifiés risque de compliquer la préparation de la relève chez les employés spécialisés et les gestionnaires d'organismes culturels. De même, il est difficile de recruter des personnes qualifiées et ayant le désir de s'impliquer au sein des conseils d'administration des organismes culturels.
- 6.19** L'étendue du territoire et les distances à parcourir tant pour déplacer les artistes que les citoyens vers les lieux de diffusion culturelle représentent un frein à l'accessibilité.

## Références

---

1. Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, « Mémoire déposé lors de la consultation publique *Pour une information au service de l'intérêt public* », Décembre 2011, 10 pages
2. Conseil des arts et des lettres du Québec, « Option numérique – Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique », 11 novembre 2011, 37 pages
3. Conseil des arts et des lettres du Québec, 2012, « Mécénat Placements culture », en ligne, <<http://www.calq.gouv.qc.ca/placementsculture/index.php>>, consulté le 23 mars 2012
4. Institut de la statistique du Québec, « Bulletin statistique régional, édition 2010 – Bas-Saint-Laurent », Décembre 2010, 34 pages
5. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, « Plan stratégique 2011 - 2015 », Octobre 2011, 28 pages
6. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, « Portraits statistiques régionaux en culture – Bas-Saint-Laurent », Novembre 2011, 96 pages
7. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Institut du Nouveau Monde, Comité de liaison de l'Agenda 21 de la culture du Québec, « Agenda 21 de la culture du Québec – Culture aujourd'hui demain », Décembre 2011, 23 pages
8. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent « L'apport économique de la culture dans la région du Bas-Saint-Laurent en 2006 », Février 2010, 8 pages
9. Ministère des Affaires municipales et des régions, « Pour une plus grande prospérité et vitalité de nos municipalités – Plan d'action gouvernemental à l'attention des municipalités dévitalisées », 2008, 44 pages
10. Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, « Bas-Saint-Laurent – Portrait régional », Automne 2011, 11 pages
11. Mouvement Desjardins – Études économiques, « Études régionales – Région administrative du Bas-Saint-Laurent – Survol de la situation économique » Avril 2012, 12 pages
12. Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec, « Mémoire relatif au projet de loi 34 présenté à la Commission de l'aménagement du territoire », Février 2012, 8 pages
13. Télévision communautaire du Kamouraska, « Mémoire déposé lors de la consultation publique *Pour une information au service de l'intérêt public* », Septembre 2011, 9 pages

# Enjeux de développement des arts et de la culture

Ces enjeux ont été déposés à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent et à la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Plan de développement régional 2013-2018.

## Préambule

---

L'élaboration du diagnostic a permis de dresser un portrait de la situation du secteur culturel au Bas-Saint-Laurent. Il a donné lieu à une consultation tenue en décembre 2012 auprès du milieu artistique et culturel régional et de ses partenaires. À cette occasion, quatre thèmes représentant des enjeux potentiels pour le secteur ont été discutés : il s'agit de l'accessibilité aux arts, à la culture et aux communications, de la vitalité du secteur culturel, de l'identité régionale et du positionnement des arts et de la culture. Plusieurs aspects de développement étaient associés à chacun des thèmes et les participants étaient invités à faire consensus au sujet des priorités à retenir.

Les résultats de cette consultation ont servi d'assises pour rédiger la proposition d'enjeux de développement qui suit. Ces enjeux constituent un cadre de référence afin d'orienter les actions des principaux intervenants concernés par le développement culturel régional. Les partenaires impliqués dans la réalisation du diagnostic pourront s'appuyer sur ces enjeux pour élaborer leur plan d'action respectif, en adéquation avec leur mission et en fonction des moyens dont ils disposent. Ainsi, l'accomplissement des orientations et des objectifs qui leur sont associés est une responsabilité partagée et portée par un ensemble d'acteurs de la région.

## Le contexte

---

Comme souligné dans le diagnostic, une des principales contraintes à laquelle est confronté le milieu est celle de la limite du financement public des arts et de la culture. En effet, en raison du contexte économique des dernières années, de l'état des finances publiques québécoises ainsi que de l'abolition ou des coupures dans certains programmes et sociétés d'État relevant du gouvernement fédéral, le financement public disponible pour soutenir les arts et la culture est stagnant. Bien que cette situation soit déplorable, elle représente la réalité actuelle avec laquelle il faut composer.

Aussi, il est d'autant plus important d'utiliser les ressources disponibles de manière judicieuse et de faire des choix réfléchis quant aux orientations à prendre pour poursuivre le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent.

## Les enjeux retenus

---

La consultation a fait ressortir de façon évidente que la vitalité du secteur artistique et culturel figure au premier rang des enjeux de développement à adopter. La vitalité réfère entre autres aux conditions de pratique des artistes et à la situation des organismes culturels et patrimoniaux. Ces deux aspects sont essentiels pour assurer la « santé » du secteur culturel dans tous ses stades d'évolution : émergence, croissance, consolidation, développement.

La question relative à l'identité régionale et au sentiment d'appartenance bas-laurentien a permis d'établir un consensus quant au fait que les arts, la culture et le patrimoine sont des facteurs identitaires indéniables. Une activité artistique et culturelle dynamique, un patrimoine reconnu et mis en valeur sont autant d'éléments susceptibles de forger une identité régionale forte et singulière. Voilà pourquoi le thème identité est intégré à l'enjeu vitalité.

L'enjeu du positionnement évoque la sensibilisation des élus et de la population, le partenariat avec divers acteurs socioéconomiques et la visibilité du secteur artistique et culturel. Quant à l'enjeu de l'accessibilité, il est considéré principalement sous l'angle de la participation des citoyens aux activités et événements artistiques et culturels, incluant la fréquentation des lieux, ainsi que sous l'angle de la médiation culturelle.

## ENJEU 1 : La vitalité du secteur artistique et culturel de la région

---

### Orientation 1.1

#### **Assurer le développement à long terme des pratiques artistiques et des organismes culturels et patrimoniaux**

Un secteur artistique et culturel dynamique implique la présence d'artistes qui bénéficient des conditions favorables à la création, à la production et à la diffusion de leurs œuvres. Pour favoriser le développement des arts au Bas-Saint-Laurent, il est essentiel d'attirer et de retenir des artistes de la relève, des artistes à mi-carrière et des artistes établis et de leur permettre de mener leur carrière dans la région. Cela peut se faire en mettant à leur disposition des lieux et des équipements appropriés à leurs besoins et en suscitant les occasions d'échanges et de réseautage.

L'enjeu de la vitalité suppose également l'existence d'organismes culturels et patrimoniaux qui disposent des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission fondamentale. Ces moyens incluent la capacité d'attirer et de retenir des travailleurs culturels qualifiés, ainsi que l'accès à des équipements adéquats pour la création, la production, la diffusion, la conservation ou l'enseignement. L'obtention d'un soutien au fonctionnement apparaît un enjeu crucial pour assurer la survie de nombreux organismes qui ont consacré, au cours des dernières années, des énergies colossales à se structurer. En fonction des ressources disponibles, il s'avère au minimum nécessaire de consolider les acquis afin d'assurer la pérennité des organismes culturels et patrimoniaux, tout en gardant une certaine ouverture à l'émergence de nouveaux intervenants. En effet, un secteur artistique et culturel en « santé » doit se renouveler, encourager le développement de nouvelles pratiques et faciliter l'arrivée de nouveaux joueurs, tout en évitant les dédoublements afin de ne pas fragiliser ce qui existe déjà. C'est pourquoi cette orientation s'articule autour de deux axes d'intervention : la consolidation et l'émergence.

### **AXE D'INTERVENTION : La consolidation**

#### **Objectif 1.1.1**

Soutenir la création, la production, la diffusion et la formation en arts en vue d'assurer la pérennité et la diversité des pratiques artistiques tout en accordant une attention particulière aux artistes de la relève

#### **Objectif 1.1.2**

Viser l'obtention d'un financement adéquat pour les organismes culturels et patrimoniaux de l'ensemble du territoire afin qu'ils poursuivent leur mission

#### **Objectif 1.1.3**

Poursuivre la mise à niveau et la consolidation des infrastructures nécessaires au développement artistique et culturel de l'ensemble du territoire

## AXE D'INTERVENTION : L'émergence

### **Objectif 1.1.4**

Encourager le développement de nouvelles pratiques artistiques et le soutien à des organismes culturels et patrimoniaux émergents ou novateurs

## **Orientation 1.2**

### **Stimuler la fierté de la population envers ses richesses artistiques, culturelles et patrimoniales en vue de renforcer le sentiment identitaire**

Au cours des dernières années, des initiatives permettant de mettre en relief l'identité bas-laurentienne ont été réalisées, notamment par la CRÉ et par Tourisme Bas-Saint-Laurent. Comment définir le sentiment identitaire au Bas-Saint-Laurent? En effet, en raison de l'étendue du territoire et de ses disparités géographiques, il y a visiblement plusieurs Bas-Saint-Laurent, qui renvoient à des référents distincts : le maritime versus le haut-pays, l'agricole versus le forestier, l'urbain versus le rural, etc. Du point de vue des résidents, bien souvent l'identité locale est très forte, le sentiment d'appartenance se manifestant en premier lieu envers la communauté immédiate.

S'il apparaît délicat de statuer sur une identité régionale unique, un consensus se dégage clairement : la reconnaissance du rôle des arts, de la culture et du patrimoine dans le développement du sentiment identitaire. Ainsi, une façon d'agir sur ce sentiment identitaire consiste à miser sur les spécificités culturelles et patrimoniales de chaque portion du territoire : les nommer, les reconnaître, les mettre en valeur, les préserver, les soutenir et en assurer la transmission. Sur le long terme, si l'on prend le temps de les partager, il y a fort à parier que l'addition de ces particularités locales permette de construire une identité régionale. En plus d'avoir un impact sur le sentiment d'appartenance, le tout contribue de façon structurante à la vitalité du milieu culturel.

## AXE D'INTERVENTION : L'identité

### **Objectif 1.2.1**

Identifier et valoriser les particularités culturelles locales et régionales

### **Objectif 1.2.2**

Intervenir en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif tant au plan local que régional

## ENJEU 2 : Le positionnement du secteur des arts, de la culture et du patrimoine

### Orientation 2.1

#### **Renforcer le positionnement des arts, de la culture et du patrimoine auprès des citoyens, des élus ainsi qu'auprès des secteurs de l'éducation, du tourisme et des affaires**

Le positionnement du secteur culturel réfère à la perception des arts, de la culture et du patrimoine, à l'intérêt qu'on y accorde, à la compréhension de la réalité quotidienne des artistes et des organismes culturels et patrimoniaux. Le positionnement passe d'abord par la sensibilisation de la population et des divers partenaires avec qui le milieu culturel interagit, notamment les élus et le milieu des affaires. Cet environnement étant en perpétuelle mouvance, le travail de sensibilisation doit se faire de façon continue dans une perspective de long terme. Même si la très grande majorité des milieux locaux se sont dotés de Politique culturelle et ont établi des ententes de développement culturel avec le MCC, il importe de faire valoir les aspects bénéfiques des arts et de la culture sur la qualité de vie d'une communauté. Pour assurer un développement durable et cohérent du secteur des arts et de la culture, il est nécessaire d'avoir l'appui des élus et l'adhésion de la population et de les sensibiliser aux conditions de pratique artistique et à la situation des organismes culturels et patrimoniaux.

Le renforcement du positionnement vise également à accroître les occasions de partenariats, entre autres avec les secteurs de l'éducation, du tourisme, des affaires, ainsi qu'à l'intérieur même du milieu culturel. Avec le secteur de l'éducation, un travail significatif a été entamé et les efforts doivent être dirigés à consolider ce partenariat afin qu'il se poursuive à long terme, au bénéfice des deux milieux. Au niveau du tourisme culturel, il reste beaucoup de travail à faire pour structurer l'offre, ce qui ouvre la porte à diverses possibilités de collaboration. Quant au partenariat avec le milieu des affaires, il représente certes un défi, mais il s'avère quasi essentiel à la survie des organismes, afin de pallier aux limites du financement public.

Enfin, le positionnement du secteur artistique et culturel se fait notamment par l'entremise d'une plus grande promotion : faire connaître et reconnaître les artistes et les organismes, leurs réalisations, leurs bons coups. Plus on en parle, plus on pique la curiosité, plus on suscite l'intérêt pour les arts et la culture et mieux ils sont perçus positivement par une majorité de personnes.

### **AXE D'INTERVENTION : La sensibilisation**

#### **Objectif 2.1.1**

Sensibiliser les citoyens, les élus locaux et régionaux, les entreprises et les partenaires du milieu quant aux apports sociaux et économiques des arts, de la culture et du patrimoine et à leurs retombées sur la qualité de vie des communautés de l'ensemble du territoire

**AXE D'INTERVENTION : Le partenariat**

**Objectif 2.1.2**

Accroître les occasions de partenariats et développer des alliances avec différents secteurs tels l'éducation, le tourisme, les affaires, le municipal et le communautaire.

**AXE D'INTERVENTION : La promotion**

**Objectif 2.1.3**

Augmenter la visibilité du milieu artistique et culturel régional



## ENJEU 3 : L'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine

---

### Orientation 3.1

**Assurer l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine en facilitant la participation et les échanges entre le milieu culturel et les citoyens, et ce, sur l'ensemble du territoire**

Le développement culturel de la région repose également sur l'accessibilité des citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine. À cet égard, les bibliothèques s'avèrent bien souvent un des premiers lieux d'initiation à la culture, du fait de leur présence sur l'ensemble du territoire et des différentes activités qui y sont offertes.

Plusieurs acteurs du milieu culturel sont toutefois confrontés à certains défis : attirer de nouveaux publics, adapter l'offre culturelle aux besoins des communautés, rejoindre le public là où il se trouve ou déplacer les citoyens vers les lieux et événements culturels. L'accès à des équipements multifonctionnels qui regroupent différentes disciplines artistiques, l'accroissement de l'animation des lieux de diffusion existants, une plus grande utilisation des infrastructures communautaires à des fins culturelles, tous ces éléments représentent des incitatifs à la participation des citoyens à la vie culturelle.

L'application des principes de médiation culturelle s'avère une autre avenue intéressante pour répondre à certains des défis liés à l'accessibilité. Les rencontres visant le partage et la transmission de connaissances artistiques, culturelles et patrimoniales contribuent notamment à l'établissement de liens durables entre les citoyens et les intervenants culturels.

### **AXE D'INTERVENTION : La participation des citoyens**

#### **Objectif 3.1.1**

Élargir et diversifier la participation des citoyens aux activités artistiques et culturelles

#### **Objectif 3.1.2**

Maximiser l'utilisation et bonifier l'animation des infrastructures culturelles, patrimoniales et communautaires existantes

### **AXE D'INTERVENTION : La médiation culturelle**

#### **Objectif 3.1.3**

Appuyer le développement d'initiatives qui permettent la mise en place de mécanismes de transmission et d'échanges entre le milieu artistique et culturel et les citoyens

## ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE – 2013-2018

### Liste des participants aux consultations régionales

Le 1<sup>er</sup> décembre 2012 à l'École de musique Alain-Caron de Rivière-du-Loup

Le 8 décembre 2012 au Colisée de Rimouski

Le 27 février 2013 à l'Hôtel Le Navigateur de Rimouski

Domaines	Représentants	MRC	Présence		
			1 <sup>er</sup> déc.	8 déc.	27 fev.
<b>Secteurs culturels</b>					
<b>Arts de la scène</b>	Esther Carré, École de danse Quatre Temps	Rimouski-Neigette	x		x
	Pierre Étienne D'Amours, Théâtre Constance Céline	Rivière-du-Loup	x		
	Chantal Drouin, auteur, compositeur, interprète	Rivière-du-Loup	x		
	Dominique Dubé, École de musique Alain-Caron	Rivière-du-Loup	x		
	Richard Dubé, artiste et enseignant en art dramatique	Kamouraska	x		
	Mélanie Fortin, Carrefour éducation globale	Rivière-du-Loup	x		
	Esther Gagnier, Société des Concerts aux Îles du Bic	Rimouski-Neigette		x	x
	Andréa Gagnon, École de musique du Témiscouata	Témiscouata	x		
	Natacha Huot, École de musique du Bas-Saint-Laurent	Rimouski-Neigette		x	x
	Frédéric Lagacé, Festi-Jazz international de Rimouski	Rimouski-Neigette		x	x
	Carole Lévesque, Orchestre symphonique de l'Estuaire	Rimouski-Neigette		x	x
	Doris Ouellet, Corporation régionale de la Salle André-Gagnon	Kamouraska	x		
	Luc Pelletier, Productions Arte-Théâtre	Kamouraska	x		
	Sylvie Pelletier, Harmonie de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		
	Guillaume Pigeon, École de musique Alain-Caron	Rivière-du-Loup			x
	Sophie Poulin de Courval, École de musique Alain-Caron	Rivière-du-Loup	x		
	Julie Quimper, Camp musical du lac Matapédia	La Matapédia		x	x
	Gérard Roussel, auteur, compositeur, interprète	Kamouraska	x		
Alexandre Saint-Pierre, musicien et enseignant	Rimouski-Neigette		x	x	
Gaétan Saint-Pierre, Centre culturel de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x			
<b>Arts numériques, cinéma et vidéo</b>	Claude Fortin, Paraloel	Rimouski-Neigette		x	
	Évelyne Lafleur-Guy, productrice	Rimouski-Neigette		x	
	Pierre Lesage, École des métiers du cinéma, Cégep de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		x
	Nicolas Paquet, FrancDoc	Kamouraska	x		
	Karina Soucy, FrancDoc	Kamouraska	x		
<b>Arts visuels</b>	Michel Asselin, artiste	Rivière-du-Loup	x		
	Pierre-Paul Cyr, artiste	Rimouski-Neigette		x	x
	Éve de Garie-Lamanque, Musée régional de Rimouski	Rimouski-Neigette			x
	Claude Desjardins, artiste	Rivière-du-Loup	x		
	Gizèle Gaboury, artiste	Témiscouata	x		
	Claire Garneau, Centre d'art de Kamouraska	Kamouraska	x		
	Jocelyne Gaudreau, artiste	Kamouraska	x		
	Gabrielle Gendron, artiste	Témiscouata	x		
	Luc Grégoire, Tortue Bleue, centre d'artistes	Kamouraska	x		
	Baptiste Grison, artiste	Les Basques		x	x
	Roger Joannette, artiste	Rimouski-Neigette		x	
	Marquise Leblanc, artiste	Rimouski-Neigette		x	
	Steve Leroux, Caravansérail	Rimouski-Neigette		x	
	Yvan Lespérance, artiste	Rimouski-Neigette		x	x
	Andrée Lévesque, artiste	La Mitis		x	
	Pilar Macias, artiste	Kamouraska	x		
	Isabelle Malenfant, artiste	Témiscouata		x	
	Lucie Marchand, Galerie d'art de Matane	Matane		x	
	Franck Michel, Musée régional de Rimouski	Rimouski-Neigette		x	x
	Émilie Rondeau, artiste	Kamouraska	x		
Ève Simard, Centre d'art de Kamouraska	Kamouraska	x		x	

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE – 2013-2018

Domaines	Représentants	MRC	Présence		
			1 <sup>er</sup> déc.	8 déc.	27 fev.
<i>Secteurs culturels</i>					
Livres et littérature	Lyne Arguin, CRSBP	La Matapédia		x	x
	Jean Bernier, CRSBP	Rivière-du-Loup	x		
	Isabelle Blouin-Gagné, auteure	La Mitis		x	
	Julie Boivin, CLAC	La Mitis		x	x
	Josée Brulotte, CRSBP	Rivière-du-Loup		x	
	Louise Chamberland, Société du roman policier de Saint-Pacôme	Kamouraska	x		
	Jacques Côté, CRSBP	Rivière-du-Loup	x		x
	Camille Crédeville, CLAC	La Mitis		x	x
	Robin Doucet, Salon du livre de Rimouski	Rimouski-Neigette		x	
	Carmen Dumont, Bibliothèque de La Trinité-des-Monts	Rimouski-Neigette		x	
	Liz Fortin, Bibliothèque de Sainte-Flavie	La Mitis		x	x
	Martine Gagnon, CLAC	La Mitis		x	x
	Joëlle Lepage, Bibliothèque de La Trinité-des-Monts	Rimouski-Neigette		x	
	Sylvie Michaud, CRSBP	Rivière-du-Loup	x		x
	Danyelle Morin, Camp littéraire Félix	Kamouraska	x		
	David Nadeau, Bibliothèque Lisette-Morin	Rimouski-Neigette		x	
	Stéphanie Pelletier, Théâtre L'Exil (spectacles littéraires)	Rimouski-Neigette		x	x
Maurice Vaney, Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles	Les Basques	x			
Métiers d'art	Nathalie Castonguay, designer textile	Kamouraska	x		x
	Christine Gauthier, artisane textile	Kamouraska	x		
	Anne-Françoise Gondard, Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent	Rimouski-Neigette		x	x
	Lucie Laroche, joaillière	Kamouraska	x		
Multidisciplinaires	Marie-Hélène Collin, Rivière-du-Loup en 3 actes	Rivière-du-Loup	x		
	Julie Gauthier, Coopérative Paradis	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Gilles Artaud, Espace F	Matane		x	x
Muséologie / Patrimoine	Jean-Guy Boucher, Patrimoine et Culture du Portage	Rivière-du-Loup	x		
	Carole Cimon, Société rimouskoise du patrimoine	Rimouski-Neigette		x	
	Maurice Fallu-Landry, Aster, la station de vulgarisation et de loisir scientifique	Témiscouata	x		x
	Marie-Soleil Jean, Manoir Seigneurial Fraser	Rivière-du-Loup	x		
	Dominique Lalonde, Ruralys	Kamouraska		x	x
	Pierre Landry, Musée du Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	x		
	Louis-Marie Michaud, Corporation du Berceau de Kamouraska	Kamouraska	x		
	Samuel Moreau, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata	Témiscouata	x		
Lucien Roy, Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet	Rimouski-Neigette		x		
<i>Médias communautaires</i>					
	Louis-Philippe Gélinau-Busque, Journal La rumeur du loup	Rivière-du-Loup	x		
	Annie Lavoie, TVCK	Kamouraska	x		
	Suzanne Tremblay, Journal L'Action de l'Est	Rimouski-Neigette		x	x

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE – 2013-2018

Domaines	Représentants	MRC	Présence		
			1 <sup>er</sup> déc.	8 déc.	27 fev.
<b>Partenaires</b>					
	René Bélanger, CLD du Kamouraska	Kamouraska	x		
	Monique Bellavance, MAMROT	Rimouski-Neigette		x	x
	Huguette Bourque, Emploi-Québec	Rimouski-Neigette		x	
	Amélie Brière, MRC Les Basques	Les Basques	x		x
	Joanie Chouinard, Ville de Matane	Matane		x	x
	Alexandra Cloutier, Ville de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		x
	Sophie Côté, Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Témiscouata	x		
	Laurence Côté-Cournoyer, Première Nation Malécite de Viger	Rivière-du-Loup		x	
	Suzette de Rome, CRÉBSL	Rimouski-Neigette	x		x
	Amélie Dionne, Ville de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		
	Chantale Dumont, Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent	Rimouski-Neigette		x	
	Nadia Fillion, MRC de La Mitis	La Mitis		x	
	France Gagnon, Commission scolaire des Monts-et-Marées	La Matapédia		x	
	Chantal Gélinau, MRC de Témiscouata	Témiscouata	x		x
	Gilles Laflamme, Municipalité de Padoue	La Matapédia			x
	Dominique Lapointe, Conseil de la culture	Rimouski-Neigette	x		x
	Rémi Lavoie, Commission scolaire des Phares	Rimouski-Neigette		x	
	Martine Lemieux, Conseil de la culture	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Jean Létourneau, CLD Rimouski-Neigette	Rimouski-Neigette		x	
	Lyne Lévesque, Ville d'Amqui	La Matapédia		x	
	Jeanne Maguire, MRC de Kamouraska	Kamouraska	x		
	Josianne Maranda, Conseil de la culture	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Julie Martin, Ville de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		
	Euchariste Morin, MCC	Rimouski-Neigette		x	
	Benoît Ouellet, Ville de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	x		
	Bernise Pelletier, Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Témiscouata	x		
	Lucille Porlier, URLS	Rimouski-Neigette		x	
	Shanti Sarrazin, MRC de Rimouski-Neigette	Rimouski-Neigette		x	x
<b>Comité organisateur</b>					
	Nicole Bernier, animatrice	La Mitis	x	x	x
	Anne Gauthier, CRÉBSL	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Ginette Lepage, Conseil de la culture	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Louis Landry, MCC	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Martine Proulx, Conseil de la culture	Rimouski-Neigette	x	x	x
	Myriam Thériault, MCC	Rimouski-Neigette	x	x	x
<b>Nombre total de participants</b>			<b>65</b>	<b>58</b>	<b>47</b>

Ce document est le fruit d'un travail collectif. Martine Proulx (Conseil de la culture) a assuré la coordination du processus et la rédaction. Louis Landry et Myriam Thériault (MCC), Anne Gauthier (CRÉBSL), Ginette Lepage (Conseil de la culture) ont constitué le comité de suivi. La conception graphique a été réalisée par le service des communications de la CRÉBSL. L'impression a été prise en charge par le MCC.

## **ANNEXES**

Diagnostic culturel de la région du Bas-Saint-Laurent – Tableau synthèse  
Enjeux de développement des arts et de la culture 2013-2018 – Tableau synthèse



## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT – Tableau synthèse

### 1 – L'ENVIRONNEMENT : TERRITORIAL, DÉMOGRAPHIQUE, SOCIOÉCONOMIQUE

Le Bas-Saint-Laurent s'étend sur un vaste territoire à faible densité de population : 200 067 habitants (2010) sont répartis dans 114 municipalités, dont 42 sont dites dévitalisées et 70 comptent moins de 1 000 habitants. La majorité des municipalités est implantée le long du fleuve Saint-Laurent. La région est toutefois reconnue pour l'occupation de son haut-pays et la vitalité de son milieu rural. La région fait face à un déséquilibre de la pyramide des âges, en raison d'un vieillissement de la population plus important que dans l'ensemble du Québec.

FORCES	FAIBLESSES
1.1 Atténuation du rythme de la baisse démographique 1.2 Croissance de la population dans les MRC de Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup 1.3 Diversification de l'économie régionale : croissance des industries de services plus forte que celle des industries productrices de biens 1.4 En 2011, taux de chômage à son plus bas niveau en 10 ans 1.5 Taux de décrochage scolaire au secondaire plus faible qu'ailleurs	1.6 Niveau de scolarité de la population globalement plus faible que la moyenne québécoise 1.7 Taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble du Québec, mais l'écart tend à diminuer depuis les dernières années 1.8 Revenu personnel disponible par habitant inférieur à la moyenne

### 2 – LE MILIEU ARTISTIQUE ET CULTUREL

L'activité artistique et culturelle dans la région est dynamique : elle couvre les sphères de la création, de la production, de la diffusion et de la formation, et ce, dans la plupart des disciplines. La région compte un bon nombre d'institutions culturelles professionnelles bien enracinées dans le milieu : des musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation, des diffuseurs en arts de la scène, des bibliothèques, des organismes de formation artistique, des festivals et événements artistiques. Certains organismes culturels ont une reconnaissance nationale, voire internationale. Par ailleurs, le milieu culturel bas-laurentien s'appuie sur une forte tradition de concertation et de travail en réseau, en plus de compter sur l'implication de nombreux bénévoles. Enfin, le Bas-Saint-Laurent se caractérise par la richesse de son patrimoine bâti, paysager et immatériel.

FORCES	FAIBLESSES
2.1 Secteur culturel représente des dépenses de 129 M \$ et contribue pour 98,7 M \$ au PIB régional (1,5 %) 2.2 Secteur culturel génère 1 659 emplois en tenant compte des emplois indirects, soit 1,8 % de l'ensemble des emplois de la région 2.3 Présence accrue d'artistes de la relève depuis quelques années 2.4 Arts visuels et arts de la scène se démarquent quant au nombre d'intervenants 2.5 Nombre d'organismes de production en arts de la scène soutenus par le CALQ plus élevé que les autres régions éloignées 2.6 Développement remarquable des arts numériques, cinéma et vidéo au cours des dernières années 2.7 Secteur livre et littérature en effervescence : nouveaux auteurs, développement de la littérature orale, organismes actifs 2.8 Meilleure visibilité du secteur métiers d'art 2.9 Nombre d'institutions muséales plus élevé que dans la moyenne des régions éloignées 2.10 Nombre important d'immeubles et de sites patrimoniaux classés et d'éléments du patrimoine immobilier cités	2.11 Conditions de pratique des artistes, artisans et écrivains demeurent difficiles 2.12 Situation financière fragile pour la majorité des organismes culturels 2.13 Accès au financement pour les artistes à mi-carrière demeure problématique 2.14 Manque de lieux de création en arts de la scène et en arts visuels et vétusté de certains lieux existants 2.15 Difficulté pour les artistes bas-laurentiens des arts de la scène d'être diffusés dans la région – Difficulté pour les lieux de diffusion émergents d'être soutenus pour présenter des artistes de la région et d'ailleurs 2.16 Aspect mise en marché problématique pour les artistes visuels et les artisans 2.17 Certains aspects du patrimoine régional sont préoccupants : paysages, patrimoine immatériel et archéologique, lieux de culte, phares, absence d'une réserve régionale en muséologie

### 3 – LA PARTICIPATION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS À LA VIE CULTURELLE

Le Bas-Saint-Laurent est la région éloignée qui compte le plus grand nombre de politiques culturelles municipales (11) et d'ententes de développement culturel (10) conclues entre des villes ou MRC et le MCC. Ces villes et MRC représentent plus de 85 % de la population bas-laurentienne. La plupart des ententes de développement culturel de la région comptent, dans leurs plans d'action, des mesures favorisant une participation citoyenne accrue.

FORCES	FAIBLESSES
3.1 Fréquentation des monuments et sites historiques et des institutions muséales supérieure à celle des régions éloignées 3.2 Fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat supérieure à celle observée ailleurs au Québec 3.3 Plusieurs bénévoles impliqués dans les institutions muséales (intérêt) 3.4 Région éloignée comptant le plus haut taux de pratique de la lecture et fréquentation des salons du livre plus élevée que dans l'ensemble du Québec 3.5 Amélioration du soutien au loisir culturel au cours des dernières années 3.6 Présence des agents culturels sur le territoire : favorise l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle 3.7 Plusieurs initiatives de médiation culturelle menées avec succès par des organismes de la région, tant en milieu scolaire qu'avec la communauté	3.8 Fréquentation scolaire moindre chez les institutions muséales de la région 3.9 Fréquentation des bibliothèques et nombre de prêts de documents par habitant inférieurs à l'ensemble du Québec malgré que la région compte le plus grand nombre de bibliothèques publiques par habitant *** 3.10 Taux d'assistance en arts de la scène plus faibles qu'ailleurs, sauf pour les spectacles de musique  *** Selon les acteurs régionaux, cette réalité statistique peut être différente selon qu'une bibliothèque se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Par ailleurs, une bibliothèque peut avoir un taux d'abonnement relativement faible, mais une fréquentation élevée.

## DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT – Tableau synthèse

### 4 – LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

En 2010-2011, le Conseil des arts du Canada a accordé 44,6 M \$ à des artistes et organismes culturels du Québec, dont 751 000 \$ (2 %) sont allés à des artistes et organismes du Bas-Saint-Laurent. En comparaison, 72 % de l'aide accordée au Québec est allée à des artistes et organismes de Montréal et 11 % à ceux de la Ville de Québec. En ce qui concerne les autres paliers de gouvernement, la région jouit de l'appui de partenaires importants dont la contribution au développement culturel est significative : le CALQ, le MCC, la CRÉ, les municipalités. Malgré cela, le financement disponible pour soutenir le milieu culturel est insuffisant pour répondre à l'ampleur des besoins, tant chez les artistes, artisans, écrivains et propriétaires de biens patrimoniaux que chez les organismes culturels.

FORCES	FAIBLESSES
4.1 Les ententes régionales spécifiques : contribution importante au développement des arts et de la culture	4.11 Stagnation des budgets dans les programmes réguliers des instances nationales
4.2 Municipalités jouent un rôle plus important dans le développement culturel et ont des responsabilités plus grandes	4.12 Accès réduit au financement fédéral en raison des modifications apportées à certains programmes de Patrimoine canadien et de Téléfilm Canada
4.3 Participation régionale importante à Mécénat Placements culture	4.13 Impossible d'inclure les dépenses de fonctionnement, dont les dépenses salariales liées aux emplois permanents, dans les ententes spécifiques régionales et les ententes de développement culturel
4.4 Travailleurs culturels en emploi : main-d'œuvre qualifiée et professionnelle	4.14 Consolidation des RH limitée en raison du sous-financement des organismes : difficulté de rétention de la main-d'œuvre qualifiée
4.5 Structuration du secteur par la concertation, la mise en commun de l'expertise et la création de réseaux	4.15 Bassin de travailleurs culturels disponibles à l'emploi insuffisant pour combler les postes de gestion : recrutement hors région
4.6 Présence du Conseil de la culture : le réseau des professionnels des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent	4.16 Difficultés de recrutement, de renouvellement et de formation des bénévoles
4.7 Service de formation continue du Conseil : contribution à la professionnalisation du milieu	4.17 Peu de municipalités ont adopté une politique d'art public
4.8 Direction régionale du MCC travaille en partenariat avec le milieu pour assurer le développement culturel du territoire	4.18 Pas de formation complète de 1er ou 2e cycle en arts à l'UQAR : impact sur l'attraction et la rétention d'artistes
4.9 Création à l'UQAR d'un programme court de 2 <sup>e</sup> cycle en étude de la pratique artistique, d'un Laboratoire d'archéologie et de patrimoine et de deux Universités d'été : l'une en patrimoine et l'autre en lettres et création littéraire	
4.10 Expertise de Ruralys au niveau du patrimoine bâti, des savoir-faire techniques et traditionnels, de l'archéologie et de la caractérisation des paysages contribue à la sensibilisation au patrimoine rural	

### 5 – LES COMMUNICATIONS

La région bénéficie d'une diversité de médias : de nombreux médias écrits (hebdomadaires, mensuels, publications spécialisées, journaux communautaires), plusieurs stations de radio privées, 1 radio communautaire, 1 radio publique, 2 réseaux de télévision publics, 2 réseaux de télévision privés et 4 télévisions communautaires.

FORCES	FAIBLESSES
5.1 Quatre télé communautaires reconnues dans leur milieu	5.10 Peu de médias écrits ou parlés de portée régionale
5.2 Lectorat très élevé des hebdomadaires et journaux communautaires	5.11 Programme de soutien aux médias communautaires mal adapté aux coûts réels de fonctionnement
5.3 Le Mouton noir, seul journal diffusé sur tout le territoire, propose un cahier culturel étoffé (Champ libre)	5.12 Couverture médiatique de l'activité culturelle et artistique insuffisante
5.4 La Rumeur du Loup, un magazine axé principalement sur la culture et les artistes et distribué dans 4 MRC	5.13 Peu de couverture de type critique culturelle
5.5 Médias communautaires contribuent de façon importante à l'accès à l'information	5.14 Médias nationaux accordent peu de place aux artistes et organismes culturels de la région
5.6 Vitrine du Bas-Saint-Laurent : présente la réalité régionale sous toutes ses facettes	5.15 Médias communautaires de la région ne sont pas représentés par un organisme de regroupement
5.7 Réseau de fibre optique présent dans tous les édifices municipaux, les bibliothèques et les écoles	
5.8 Ouverture de la Maison Radio-Canada – Est du Québec : production du Téléjournal Est du Québec à partir de Rimouski	
5.9 Station régionale de Télé-Québec soutient les organismes dans la promotion de leurs activités	

### 6 – LES ÉLÉMENTS QUI PEUVENT AVOIR UN IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CULTUREL

OPPORTUNITÉS	CONTRAINTES
6.1 Adoption par le gouvernement de l'Agenda 21 de la culture du Québec : reconnaissance de la culture comme composante essentielle de la société et qui appelle l'engagement de nouveaux partenaires	6.11 Stagnation du financement des arts et de la culture : contexte économique, état des finances publiques québécoises, coupures dans certains programmes et sociétés d'État fédéraux
6.2 Reconnaissance accrue de l'impact des arts et de la culture sur la qualité de vie d'une communauté	6.12 Non-récurrence du soutien financier et financement par projet plutôt que sur la base du fonctionnement
6.3 Meilleur positionnement du secteur artistique et culturel auprès des élus municipaux	6.13 Difficile de financer les initiatives novatrices dans le cadre des programmes réguliers des bailleurs de fonds publics
6.4 Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires : rôle des arts et de la culture dans l'occupation dynamique du territoire	6.14 Possibilités de partenariat privé limitées dans la région : entreprises sollicitées à répétition, sièges sociaux éloignés
6.5 Liens plus significatifs avec les milieux touristiques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie	6.15 Exigences de visibilité des donateurs parfois trop élevées – Visibilité accordée aux commanditaires : parfois disproportionnée
6.6 Projet de plateforme web de réseautage de l'information régionale relayant les contenus des médias communautaires et indépendants	6.16 Découpage administratif différent du découpage touristique : obstacle aux interventions structurantes en tourisme culturel et au développement d'un sentiment d'appartenance
6.7 Nouvelles avenues de création, de diffusion et de promotion offertes par les technologies numériques	6.17 Évolution des technologies numériques : enjeux relatifs aux droits d'auteur, à la diffusion et conservation des oeuvres
6.8 Création d'un comité régional culture-éducation	6.18 Difficulté à recruter et retenir des travailleurs culturels qualifiés et des personnes souhaitant s'impliquer au sein des CA : complique la préparation de la relève des gestionnaires et des administrateurs d'organismes culturels
6.9 Qualité de vie et vitalité culturelle : éléments essentiels pour assurer le développement de la région selon la CRÉ	6.19 Étendue du territoire et distances à parcourir pour déplacer les artistes et les citoyens sont un frein à l'accessibilité
6.10 Nouvelle Loi sur le patrimoine culturel : nouvelles possibilités, notamment pour la protection des paysages	



ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE 2013-2018 – Tableau synthèse

<b>ENJEU 1 :</b> <b>La vitalité du secteur artistique et culturel de la région</b>	<b>ENJEU 2</b> <b>Le positionnement du secteur des arts, de la culture et du patrimoine</b>	<b>ENJEU 3</b> <b>L'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine</b>
<b>ORIENTATION 1.1</b> Assurer le développement à long terme des pratiques artistiques et des organismes culturels et patrimoniaux	<b>ORIENTATION 2.1</b> Renforcer le positionnement des arts, de la culture et du patrimoine auprès des citoyens, des élus ainsi qu'auprès des secteurs de l'éducation, du tourisme et des affaires	<b>ORIENTATION 3.1</b> Assurer l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine en facilitant la participation et les échanges entre le milieu culturel et les citoyens, et ce, sur l'ensemble du territoire
<b>Axe d'intervention : La consolidation</b>	<b>Axe d'intervention : La sensibilisation</b>	<b>Axe d'intervention : La participation des citoyens</b>
<b>Objectif 1.1.1</b> Soutenir la création, la production, la diffusion et la formation en arts en vue d'assurer la pérennité des pratiques artistiques tout en accordant une attention particulière aux artistes de la relève  <b>Objectif 1.1.2</b> Viser l'obtention d'un financement adéquat pour les organismes culturels et patrimoniaux de l'ensemble du territoire afin qu'ils poursuivent leur mission  <b>Objectif 1.1.3</b> Poursuivre la mise à niveau et la consolidation des infrastructures nécessaires au développement artistique et culturel de l'ensemble du territoire	<b>Objectif 2.1.1</b> Sensibiliser les citoyens, les élus locaux et régionaux, les entreprises et les partenaires du milieu quant aux apports sociaux et économiques des arts, de la culture et du patrimoine et à leurs retombées sur la qualité de vie des communautés de l'ensemble du territoire  <b>Axe d'intervention : Le partenariat</b>  <b>Objectif 2.1.2</b> Accroître les occasions de partenariats et développer les alliances avec différents secteurs tels l'éducation, le tourisme, les affaires, le municipal et le communautaire	<b>Objectif 3.1.1</b> Élargir et diversifier la participation des citoyens aux activités artistiques et culturelles  <b>Objectif 3.1.2</b> Maximiser l'utilisation et bonifier l'animation des infrastructures culturelles, patrimoniales et communautaires existantes  <b>Axe d'intervention : La médiation culturelle</b>  <b>Objectif 3.1.3</b> Appuyer le développement d'initiatives qui permettent la mise en place de mécanismes de transmission et d'échanges entre le milieu artistique et culturel et les citoyens
<b>Axe d'intervention : L'émergence</b>	<b>Axe d'intervention : La promotion</b>	
<b>Objectif 1.1.4</b> Encourager le développement de nouvelles pratiques artistiques et le soutien à des organismes culturels et patrimoniaux émergents ou novateurs	<b>Objectif 2.1.3</b> Augmenter la visibilité du milieu artistique et culturel régional	
<b>ORIENTATION 1.2</b> Stimuler la fierté de la population envers ses richesses artistiques, culturelles et patrimoniales en vue de renforcer le sentiment identitaire		
<b>Axe d'intervention : L'identité</b>		
<b>Objectif 1.2.1</b> Identifier et valoriser les particularités culturelles locales et régionales  <b>Objectif 1.2.2</b> Intervenir en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif tant au plan local que régional		